

Le débat sur la dépénalisation du cannabis est relancé en Belgique

L'Echo – Sophie Leroy - 18 juillet 2022

<https://www.lecho.be/economie-politique/europe/economie/le-debat-sur-la-depenalisation-du-cannabis-est-relance-en-belgique/10402401.html#:~:text=Avec%20la%20simple%20d%C3%A9p%C3%A9nalisation%2C%20qui,%2C8%20millions%20d'euros.>

Doit-on dépénaliser le cannabis? Les partis francophones sont ouverts. Au nord, on freine. Les retombées pour la sécurité, la santé et l'économie diffèrent selon les scénarios.

Le cannabis est interdit en Belgique. Il y a néanmoins **une certaine tolérance**. Ainsi, un détenteur de cannabis qui a **au moins 18 ans**, détient **3 grammes maximum**, et ne cause pas de troubles à l'ordre public **ne risque pas grand-chose**.

Régulièrement, la question de la dépénalisation et de la légalisation de cette drogue est remise sur la table. En ce mois de juillet, **c'est au tour du bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close de revenir à la charge**. Rien de surprenant: le PS s'était déjà prononcé en faveur de la dépénalisation en 2000.

Les exemples étrangers

Le nombre important de **fusillades en Région bruxelloise, liées au trafic de drogues**, inquiète Philippe Close. Il estime qu'**en sortant le cannabis du champ pénal, on pourrait se concentrer sur le trafic de drogues dures**.

Philippe Close réclame un **"plan national drogues"**, avec une collaboration des villes et communes, des Communautés, des Régions et du Fédéral. Il prône une légalisation qui passerait **d'abord par une dépénalisation**. D'autres pays l'ont déjà fait et apportent leur lot d'exemples.

Quels effets?

Mais la dépénalisation a-t-elle vraiment un effet **sur la criminalité, restreint-elle les recettes des réseaux**? Cela dépend du degré d'ouverture accordé, mais ce n'est pas simple. Aux Pays-Bas, malgré le laxisme en matière de drogue, **les mafias liées à la drogue sont puissantes.**

Mais la dépénalisation du cannabis **libérerait en tout cas les policiers de certaines tâches**, leur permettant de se consacrer à des affaires de plus grande ampleur. La hausse éventuelle de la demande et les effets sur la santé dépendent, eux aussi, de l'espace de liberté qui est ouvert.

Des gains pour l'État

Une prise en charge par l'État d'une circulation du cannabis a des répercussions économiques. Celles-ci avaient été **évaluées par le Groupe du Vendredi en 2019, avec trois scénarios: dépénalisation de la consommation, légalisation et vente par un monopole public ou légalisation et vente via un marché libre.**

Avec la **simple dépénalisation, qui supprimerait l'interdiction de l'usage du cannabis**, mais ne réglerait pas vente et production, il y aurait une **augmentation des dépenses en matière de santé, mais une baisse pour celles liées à la justice et la police.** Les dépenses de l'État seraient réduites de **42,8 millions d'euros.**

Avec une **légalisation** accompagnée de la vente de cette drogue avec **des licences commerciales et un prix fixé par l'État**, les coûts de police et justice seraient réduits. Les dépenses de santé resteraient équivalentes, estime le Groupe du Vendredi. 40 millions par an entreraient dans les caisses grâce à la vente, et l'État pourrait au final y gagner **144,6 millions d'euros par an.**

Si, par contre, **les dépôts et les prix sont laissés à la libre concurrence, le prix de vente serait plus bas**, ce qui amènerait de nouveaux consommateurs. La marge de l'État tomberait à **78,4 millions d'euros**, selon cette étude.

La Flandre plus ferme

Les partis francophones s'inscrivent globalement en faveur de la dépénalisation du cannabis.

Philippe Close demande que **le Parlement se saisisse du dossier du cannabis**. Côté francophone, il y a des ouvertures. Au **MR**, le président, **Georges-Louis Bouchez**, est favorable à la légalisation du cannabis et **les jeunes MR** aussi.

Ecolo suit le PS, avec l'idée d'une dépénalisation qui fasse sortir la question du judiciaire pour se concentrer sur un angle sanitaire. Les **Engagés** sont du même avis. **DéFI** souhaite aussi une régularisation de la consommation et de la vente.

En Flandre, les partis sont beaucoup moins chauds. Le **CD&V** (comme la N-VA et le Vlaams Belang) s'inscrit **clairement** contre la dépénalisation de drogues à usage récréatif. **L'Open VLD** s'ouvre au débat. **Vooruit** est favorable, **Groen** aussi.